

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier le rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Octobre 1874.

LES FÊTES D'ECLIMONT.

Les journaux qui s'attachent surtout à amuser leurs lecteurs et à faire la chronique détaillée des événements de la vie ordinaire, ont consacré une assez grande place au récit des fêtes données au prince de Galles par M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia dans son château d'Eclimont ; les journaux qui prétendent au sérieux se sont contentés de les signaler.

S'il y a trop de frivolité d'un côté, il y a trop de dédain de l'autre.

Les fêtes d'Eclimont, si elles ne sont pas un événement politique, sont au moins un événement important.

Ce n'est pas la magnificence de ces fêtes, ni le luxe de la table, ni les illuminations, qui en font l'importance : — c'est le fait lui-même.

M. le duc de Bisaccia était, naguère encore, ambassadeur de France à Londres ; il est l'un des représentants les plus distingués et les plus justement honorés de cette noble française qui n'a jamais compté lorsqu'il s'agissait de donner son argent ou son sang pour le service du pays. Il vient, en cette circonstance, de continuer ces vieilles traditions. La politique a pu le forcer à quitter son ambassade, elle ne peut l'empêcher de travailler encore à nous ménager des alliances précieuses.

Le prince de Galles est l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre ; dans l'hospitalité qui vient de lui être offerte, il a pu apprécier tout ce qui reste encore chez nous de sentiments généreux et de ces bonnes traditions que la démocratie n'a pu faire oublier ; il a dû voir que la France, jalouse de l'égalité devant la loi, ne repousse point pourtant ces distinctions qui sont dans la nature des choses et qui constituent d'ailleurs la puissance d'une nation.

La démocratie, nous entendons la mauvaise, est naturellement envieuse : elle ne cherche pas à élever ce qui est bon, mais à rabaisser à son niveau ce qui est élevé ; il y a dans ce sentiment l'explication de nos révolutions.

Mais où nous mènerait-elle, si elle venait à réaliser ses aspirations ? On se figure difficilement le prince de Galles reçu par M. Gambetta ou par M. Barodet, et nous ne voyons pas trop ce que gagnerait la France à n'avoir plus de ces grandes existences, de ces situations élevées qui lui font honneur à l'étranger et qui, à l'intérieur, maintiennent les bonnes traditions d'élégance, de délicatesse et de générosité.

Qu'est-ce que veut le peuple honnête, laborieux, et qu'a-t-il le droit d'exiger, si ce n'est l'égalité devant la loi, la justice devant les tribunaux, la protection de ses intérêts, la sécurité et la liberté de vaquer tranquillement à ses occupations du commerce et de l'industrie, enfin de pouvoir, par ses représentants, faire connaître les griefs dont il aurait à se plaindre, réclamer la réforme des abus, provoquer les améliorations désirables ?

Le peuple ne demande pas à gouverner ; il sait bien qu'il n'y aura jamais que quelques hommes à la tête des affaires publiques et que, sous tous les régimes, il aura à payer l'impôt de la fortune et l'impôt du sang ; il a, d'ailleurs, plus de bon sens que ceux qui cherchent à l'exploiter ne le pensent, et il sait fort bien que si tout le monde commandait, personne n'obéirait, et que ce serait l'idéal de l'anarchie, le grand chemin du despotisme et la réalisation suprême de la tyrannie, puisqu'il ne resterait pour loi que le droit du plus fort.

Au fond, il n'y a jamais qu'un homme qui gouverne, car il y en a toujours un qui a le plus d'autorité.

L'expérience montre, de plus, que la justice et la liberté règnent d'autant plus sûrement que cette autorité est moins contestée, et elle l'est d'autant moins qu'elle a plus de durée. Le mieux serait qu'elle durât toujours, et c'est, faute de mieux, ce que

nos pères, ce que presque tous les peuples ont établi en constituant l'hérédité royale, qui n'est vraiment que le développement de la famille.

Les déclassés, les fruits secs de nos collèges et de nos écoles, les ambitieux dont les aspirations sont plus grandes que la capacité, ces demi-savants, ces demi-lettrés qui ne peuvent pas même diriger convenablement leur ménage... quand ils en ont, et à qui personne ne voudrait confier le soin de ses propres affaires, voilà les hommes qui crient contre la royauté, contre la noblesse, contre les riches, contre toutes les supériorités sociales, et qui ne reculent pas devant les bouleversements dans l'espoir d'y trouver leur profit, qui vont jusqu'à se réjouir des désastres de la patrie lorsqu'ils peuvent leur servir à mettre la main sur le pouvoir et sur les places.

Ce ne sont pas ces hommes-là qui prodigueront jamais leur sang et qui se ruineront pour faire honneur au pays.

Egoïstes et envieux, ils ne songent qu'à leurs propres intérêts et qu'au renversement de ceux qui sont au-dessus d'eux.

Les fêtes d'Eclimont sont la condamnation de cet égoïsme, elles ne corrigeront pas les envieux ; mais les honnêtes gens sauront apprécier ce qu'il y a de grand et d'élevé dans ces vieilles familles de France qui prodiguent si magnifiquement leur fortune, après avoir, comme dans la dernière guerre, si héroïquement prodigué leur sang.

(France Nouvelle.)

J. CHANTREL.

Chronique générale.

La traduction du Memorandum qui accompagnait la Note remise à M. le duc Decazes par le marquis de la Vega de Armijo a paru dans la *Gazette de Cologne*.

Cet interminable travail se compose de quatre pièces, dites justificatives, dont deux se rapportent aux Basses-Pyrénées, à Bayonne et à Oloron ; la troisième, aux Pyrénées-

Orientales ; et la quatrième, à la contrebande de guerre, soi-disant favorisée par les autorités françaises des départements frontalières.

C'est un réquisitoire à l'adresse de la France, composé d'extraits de correspondances adressées par les agents consulaires d'Espagne au cabinet de Madrid ; il n'offre qu'un intérêt médiocre, les allégations qu'il contient n'étant en rien justifiées et demandant pour l'être un examen approfondi des faits et gestes des préfets, des sous-préfets et autorités militaires de la frontière.

Espérons que la réponse du gouvernement de Versailles aux réclamations contenues dans la Note et aux griefs qui y sont articulés sauvegardera sa dignité et celle du pays.

Le prince de Hohenlohe s'est rendu à l'Élysée, apportant la ratification des conventions passées entre lui et le duc Decazes au sujet de l'entretien des sépultures des soldats morts en Allemagne.

Les prêtres catholiques français seront autorisés, sous la condition d'en aviser par avance la chancellerie allemande, à visiter les tombes de nos malheureux soldats, et à les faire entretenir. Ils pourront célébrer les messes demandées par les familles.

Ils pourront aussi s'y rendre en tenue ecclésiastique. Les mêmes conventions auront lieu pour la Prusse.

Toutes les tombes seront entretenues aux frais du gouvernement sur le territoire duquel elles se trouvent.

La *Voix de la Patrie*, journal franco-espagnol, catholique et monarchiste, qui se publie à Bayonne, annonce que son directeur, sur la demande du consul d'Espagne, a reçu l'ordre « d'aller faire un petit voyage à Nantes. » Le vaillant journal ajoute :

« La joie des libéraux ne sera pas complète cependant : ils ont espéré, en supprimant son directeur, arriver à supprimer la *Voix*

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE ELENA.

(Suite.)

— Mon Dieu ! dit Elena, c'est donc vrai ? nous n'avons pas un moment à perdre.

Elle écrivit à la hâte une lettre.

— Portez-la, de grâce, vous-même, à l'instant, au général Ludovici. Ne la remettez qu'à lui. Voyez aussitôt après le docteur G..., et dites bien haut devant ses domestiques qu'Ottavio R..., arrivé ce matin en poste, est reparti cette nuit pour une mission à Vienne. De là, courez au journal, priez qu'on insère sans retard cette nouvelle.

— Mais cette nouvelle...

— Sera vraie avant la fin de la nuit.

Ce n'était pas le moment d'interroger Elena.

Dans la matinée du lendemain, je vins lui rendre compte. Tout ce qu'elle avait voulu s'était accompli sans difficulté.

— Et cette femme ?

— Je ne sais rien, répondis-je. Que supposez-vous ?

— Elle quittera notre ville aujourd'hui, dit Elena avec un soupir de soulagement.

Calmée, elle me fit asseoir près d'elle et m'indiqua du doigt un passage du journal de Parme, où je lus ce qui suit à une date qui remontait à quelques semaines :

« Il n'est bruit en ce moment que du duel » entre Ottavio R..., aide-de-camp du général Ludovici, et le lieutenant d'infanterie V..., à la suite d'une discussion politique au café Neuf. Le lieutenant V..., blessé à la poitrine, est mort ce matin. » Sa veuve est, dit-on, folle de désespoir. »

— Vous avez vu que depuis ma visite à l'inconnue, me dit Elena, je soupçonnais un mystère. Un léger accent que j'avais remarqué dans le peu de mots que cette femme avait prononcés me faisait supposer qu'elle devait être du duché de Parme. Je me procurai, grâce aux recherches de notre bon abbé M..., les journaux de la ville publiés depuis plusieurs mois. Son deuil et la tache

que j'avais entrevue sur l'uniforme ne me laissaient presque pas de doute qu'elle eût une mort à pleurer, peut-être à venger. Cette note du journal confirma ma supposition, qui se changea en certitude et en effroi lorsque j'appris qu'Ottavio, appelé par le général, devait arriver cette semaine même. N'êtes-vous pas persuadé, comme moi, que cette malheureuse est la veuve du lieutenant, et qu'informée par la presse ou par quelque autre moyen du voyage d'Ottavio, elle l'attendait ici ?

— Que va-t-elle devenir ?

— Elle ne doit pas avoir les ressources nécessaires pour suivre Ottavio à Vienne. Je pense que, découragée, elle renoncera à son projet de vengeance, se résignera et retournera près de sa famille.

Sur ce point, Elena était dans l'erreur. Je lui appris le soir même que l'étrangère n'était point partie : elle était même restée enfermée tout le jour dans sa chambre.

A ces mots, je vis l'inquiétude troubler les traits d'Elena.

— Avez-vous vu le docteur ? me dit-elle

vivement. Quelqu'un a-t-il pénétré près de cette femme ?

— Je ne le crois pas. Mais je comprends votre crainte, et j'aurais dû en avoir plus tôt la pensée : je cours.

Sur ma demande, le docteur, qui partageait notre appréhension, mais sans beaucoup de sympathie, frappa lui-même à la porte de sa locataire inconnue, et, ne recevant aucune réponse, la fit ouvrir en ma présence.

La pauvre jeune femme était couchée, mais rien n'indiquait de sa part aucune tentative de suicide. Elle tourna sa pâle figure de notre côté, avec une expression de reproche.

Le docteur, après l'avoir interrogée et lui avoir offert ses services, lui avait demandé si elle désirait des aliments. Voyant qu'elle s'obstinait à rester muette, il lui dit sévèrement :

— Vous n'êtes pas malade ; vous voulez vous laisser mourir d'inanition. Nous ne le souffrirons pas.

(La fin au prochain numéro.)

de la Patrie ; mais la Voix de la Patrie continuera à paraître pour protester contre leurs illégalités et leurs méfaits. La Voix de la Patrie ne manquera donc à ses lecteurs ni un jour ni une heure.

» Mais ce que nous ne comprenons pas, c'est la mesure elle-même, qui nous paraît être arbitraire, et violer les libertés de la presse. Ce que nous ne pouvons davantage comprendre, c'est que, muni d'un permis de résidence de M. le consul Alarcon, le directeur de la Voix de la Patrie soit obligé de quitter Bayonne. Nous protestons aujourd'hui même contre la mesure, prise non contre l'homme, mais contre le publiciste, et tendant, pensons-nous, à faire disparaître un journal qui, étant catholique et légitimiste, gêne ces messieurs.

» Nous protestons contre la mesure, comme proteste avec nous la conscience publique ; nous protestons contre les actes arbitraires et contre les faiblesses auxquelles se laissent aller les habiles ; et nous comptons que ce que nous disions ici sera redit là où le gouvernement français ne sera pas bien aise de l'entendre dire.

» Si telle est sa volonté, que le gouvernement supprime notre journal ; mais bien qu'il soit bien entendu qu'interné ou non le directeur de la Voix de la Patrie ne se soumet à rien.

» En avant donc, et que le journal devienne pour messieurs les libéraux plus rude encore. »

D'autre part, nous lisons dans le Courrier de Bayonne :

« Des mesures d'extrême rigueur ont été prises contre divers Espagnols habitant notre ville et accusés d'être plus ou moins favorables à la cause carliste. L'ordre d'internement a été signifié à une quarantaine de personnes sur une liste transmise par l'ambassade d'Espagne à Paris, et adressée par le consul d'Espagne à Bayonne. Au nombre des personnes qui ont reçu l'ordre de quitter Bayonne dans les quarante-huit heures, nous avons le regret de voir figurer un de nos confrères de la presse bayonnaise, M. Benite Caballero, directeur du journal la Voix de la Patrie. »

Le même journal, annonçant qu'un grand nombre d'Allemands passent continuellement à Bayonne pour se rendre en Espagne, ajoute :

« Nous n'avons rien à objecter à ce sujet, si ce n'est de souhaiter que nos représentants à l'étranger soient en mesure de suivre et de déjouer les agissements de ces individus : mais on nous assure que quelques-uns d'entre eux ont, avant leur embarquement, parcouru notre arrondissement et ont pris des notes topographiques. D'après ce qui nous a été dit, la présence de ces étrangers a été constatée au Boucau, et on dit même que deux d'entre eux, s'exprimant très-facilement en français, se sont fait donner à Labastide-Clairence communication du plan cadastral de la commune.

» Nous ne parlons de ces bruits que sous toutes réserves ; mais au moment où l'empire d'Allemagne croit devoir entretenir à Bayonne un consul envoyé, ayant abandonné le poste important de Marseille pour venir ici, où ce ne sont pas certainement les relations d'affaires avec son pays qui l'appelaient, nous avons le droit de noter les moindres échos de l'opinion publique, de nous montrer défiant et de tenir notre population sur ses gardes. »

Le 24 octobre 1793, il y avait par conséquent samedi quatre-vingt-un ans, la Convention ordonnait la réforme de notre calendrier et changeait la dénomination des jours et des mois, pour leur substituer celle dont quelques journaux radicaux nous offrent quotidiennement un spécimen.

Ce n'est point pour en faire une vulgaire éphéméride que nous rappelons ce fait. Mais si tout le monde est familiarisé avec les mots de vendémiaire, nivôse, pluviôse, etc., beaucoup ignorent qu'à côté de cela, tous les jours de l'année concordent avec un nom d'animal, de fleur ou de légume, et que chaque décade correspondait à un nom d'instrument aratoire.

Ainsi, cheval tombait le 5 vendémiaire ; chariot le 30 prairial, et steau le 10 nivôse.

Dindon était le 15 brumaire, persil le 22 ventôse et haricot le 23 messidor.

Les dates célèbres du 9 thermidor, du 13 vendémiaire, du 18 fructidor et du 18 brumaire, signifiaient : jours de l'arrosoir, du poliron, de nerprun (?) et de dentelaire (?)

Comme c'était distingué et surtout agréable à l'oreille !

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Réforme de l'écriture.

MM. les recteurs viennent de recevoir la lettre suivante de M. le ministre de l'instruction publique :

« Monsieur le recteur,

» Des plaintes me sont parvenues sur la mauvaise écriture à laquelle s'habituent un certain nombre d'élèves appartenant à nos établissements d'enseignement secondaire. J'ai dû reconnaître qu'elles n'étaient pas sans fondement, et j'ai cherché les moyens de combattre ce qui pourrait, à la longue, devenir un mal véritable.

» Il faut veiller, dans les premières classes, à ce que l'écriture, qui est encore en voie de formation, devienne la meilleure possible, et, dans les classes les plus élevées, à ce qu'elle ne se déforme pas.

» C'est avant tout aux professeurs qu'il appartient de s'en préoccuper dans la correction des devoirs et dans l'inspection des cahiers. Aucun d'eux ne regardera ce soin, que nous demandons à tous de prendre, comme étant au-dessous de lui : ils savent que c'est l'intérêt évident des élèves qui le leur impose. Eux-mêmes n'auraient qu'à se féliciter, si les copies qui leur sont remises pouvaient toutes se lire sans difficulté et sans fatigue.

» La surveillance des chefs d'établissements doit se joindre à celle des professeurs.

» Ils trouvent notamment une occasion toute naturelle de l'exercer, quand ceux-ci leur remettent, chaque semaine, toutes les compositions de leurs élèves après les avoir classées.

» Les internes seront, en outre, soumis au contrôle des maîtres répétiteurs. Ceux-ci n'ont pas seulement à s'assurer de la manière dont sont tenus les cahiers ; c'est encore dans leurs mains que doivent être remis les devoirs préparés pour la classe. Il est tout naturel qu'on leur demande d'examiner si les copies qu'on leur apporte peuvent être lues et corrigées.

» Je n'ai pas besoin de dire que je compte sur les conseils et les recommandations des diverses personnes proposées à l'instruction et à la surveillance des élèves.

» Il y avait une sanction naturelle à l'obligation dont les élèves auraient pu se pénétrer depuis longtemps ; mais elle n'a pas été suffisante. Les copies mal écrites sont évidemment exposées à être mal jugées, sans que les auteurs puissent s'en plaindre. Ce n'est pas seulement parce que l'impression qui résulte de la fatigue dispose à la sévérité, c'est encore parce que ceux qui sont chargés de comparer les compositions ne peuvent prendre sur eux d'y présumer le bien plutôt que le mal, quand il leur est impossible d'arriver à la certitude.

» Il y a eu quelquefois des calculs déjoués par l'expérience des maîtres.

» Nous devons chercher d'autres moyens. Quand il s'agit de simples devoirs, il est facile de tenir la copie pour non avenue et de la faire recommencer : les professeurs en ont naturellement le droit, que nous devons reconnaître aussi aux maîtres répétiteurs. Toutefois, ceux-ci métront de côté la copie qu'ils n'auront pas voulu admettre, pour soumettre leur décision au chef de l'établissement. Il est beaucoup plus difficile de se refuser à classer des compositions, et les professeurs ne peuvent prendre un parti si rigoureux qu'après s'en être entendus avec les proviseurs et les principaux. Du reste, il dépend toujours des uns et des autres de faire recommencer, à titre de sanction, après le classement.

» Si, par ces divers moyens, on ne peut rien obtenir d'un élève de huitième ou de septième, il faut que le chef de l'établissement, par une décision spéciale, le ramène ou le garde dans un cours d'écriture. Il devrait engager les parents à user du même moyen à l'égard des élèves qui appartiennent à des classes plus élevées. Il est bien entendu que, dans l'un comme dans l'autre cas, aucun supplément de dépense ne devrait être imposé aux familles.

» On a observé avec raison que le système de punition généralement usité pouvait

exercer une mauvaise influence sur l'écriture sans en avoir une bonne sur l'intelligence. Qu'on donne cinq cents vers à copier en retenue, l'élève n'a rien de plus pressé à faire que de terminer sa tâche ou plutôt sa peine : il ne cherche qu'à écrire vite. Les surveillants les plus sévères ne demandent qu'à recevoir la quantité prescrite ; ils n'ont pas, en général, la dureté ou la patience de s'enquérir de la qualité ; on ne peut pas faire recommencer indéfiniment les pensums jusqu'à ce qu'ils deviennent des modèles de calligraphie.

» L'élève ne cherche ni à comprendre ni à goûter ce qu'il écrit ; il éprouve plutôt une secrète irritation contre l'instrument involontaire de son châtement, et, quand en classe il le retrouve expliqué, vanté par son professeur, le ressentiment de sa peine lui inspire quelquefois le dégoût du travail. En même temps, il s'accoutume à écrire d'une manière illisible. Ne vaudrait-il pas mieux faire apprendre par cœur des morceaux qui seraient récités tout haut à la fin de la retenue ? C'est ce qui se pratique dans un certain nombre d'établissements. Ce mode de punition plairait encore moins aux élèves, parce qu'il exigerait d'eux un plus sérieux effort ; mais il leur serait de toute manière moins nuisible, il pourrait même leur devenir profitable. Je ne prétends pas, du reste, poser une règle uniforme : il ne faut pas traiter de la même manière les élèves des sciences et ceux des lettres. Chaque professeur, sous le contrôle du chef de l'établissement, doit choisir la mesure disciplinaire qu'il est à propos d'appliquer d'après la faute commise, d'après la nature des esprits qu'il dirige, comme d'après celle des études dont il est chargé.

» Je vous prie, Monsieur le recteur, de communiquer la présente circulaire à MM. les proviseurs et principaux, et de vous entendre avec eux sur la manière de l'appliquer dans leurs établissements.

» Recevez, Monsieur le recteur, etc.

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

A DE CUMONT. »

Etranger.

On écrit de Rome :

« On vient d'arrêter le plus grand nombre des brigands de la bande qui a retenu prisonnier M^r Theodoli. Les principales arrestations ont eu lieu dans la Civeiaria, patrie traditionnelle des coquins de toute sorte : ce sont les Highlands de l'Italie centrale, des montagnes.

» Un dernier détail : M^r Theodoli avait une fort belle bague au doigt dont on s'était emparé tout d'abord. Le chef des brigands la lui a renvoyée par la poste. »

Le Progresso, journal radical, annonce que Garibaldi a décidé d'accepter la candidature qui lui est offerte, à Rome, par les électeurs du Transtevere.

Pendant plusieurs heures, mercredi matin, une effroyable tempête a régné sur la Grande-Bretagne. A Londres, les dégâts sont innombrables, quelques-uns sont même inouïs ; ainsi, deux maisons dans Charterhouse square ont été complètement renversées ; plusieurs personnes ont été blessées.

Les accidents arrivés dans la province, d'après les renseignements déjà reçus, ne le cèdent en rien à ceux qui ont eu lieu dans la métropole. Plusieurs personnes ont été tuées ; le nombre des marins qui ont perdu la vie sur les côtes est considérable. Beaucoup de navires se sont perdus corps et biens. Tous les services de paquebots et tous les trains de chemins de fer ont éprouvé de grands retards. La tempête s'est terminée par une pluie diluvienne qui a duré toute la nuit.

NANA-SAHIB.

Le Times publie la dépêche suivante :

« Morar, le 21 octobre.

» Nana-Sahib a été capturé cette nuit à Gwalior. Le Maharajah Scindia l'a parfaitement reconnu. Il est maintenant prisonnier sous une forte garde dans le palais de Scindia. L'agent politique a reçu ses aveux. »

Cette nouvelle n'éveillera guère en France qu'un faible sentiment de curiosité. Quinze ans se sont écoulés depuis la grande révolte des Indes, et le terrible Nana-Sahib serait sans doute oublié le long des boulevards de Paris s'il n'avait pas eu l'honneur d'être choisi comme héros d'un mélodrame quelconque. Mais en Angleterre, ce sera autre chose : elle produira une émotion de colère et de vengeance dont le Times nous transmet déjà un violent écho.

Ne blâmons pas trop nos voisins si, après tant d'années, il se montrent impitoyables envers un ennemi vaincu. A leur place, il est probable que nous serions assez rebelles à la miséricorde. Pour mieux expliquer leurs sentiments à l'égard du chef indien, nous allons brièvement rappeler les causes d'où ils proviennent.

Nana-Sahib était le fils adoptif du Peishwah. Son père mort, il se crut appelé à lui succéder. Les Anglais en jugèrent autrement. Leur refus de le reconnaître le fit leur ennemi, mais un ennemi secret. Il dissimula au point de gagner l'entière confiance de ceux-là mêmes dont il voulait la ruine. Dès le commencement de la révolte, il fut chargé par le gouverneur de la garde du trésor de Cawnpore. Bientôt après, les troupes indigènes s'insurgeaient, et il marchait à leur tête.

Le général Wheeler se trouva assiégé dans de faibles retranchements avec une poignée de soldats européens et les femmes et les enfants de la garnison.

Du 7 au 24 juin 1857, les Européens eurent à supporter un feu continu, et ils étaient presque tous malades par suite de travaux incessants et d'atroces privations. Nana-Sahib parut touché de leurs maux ; il leur fit dire qu'ils pouvaient se retirer en toute sûreté à Allahabad, à condition qu'ils abandonneraient leurs trésors et leurs approvisionnements. Son offre fut acceptée.

Le 27, tous les survivants de la petite place — les deux tiers étaient des femmes et des enfants — se rendirent à la rivière pour s'embarquer dans les bateaux qu'on leur avait préparés. A peine y avaient-ils pris place qu'un feu terrible fut ouvert sur eux des deux rives du fleuve. Une moitié tomba tuée ou blessée, l'autre fut ramenée à Cawnpore.

En cette ville, on exécuta d'abord tous les hommes et les femmes, et les enfants furent jetés en prison. Ce qu'eurent à souffrir ces derniers, on ne le saura jamais ; car, pas un seul n'a survécu pour le raconter.

Vers le 15 du mois suivant, Nana-Sahib apprend que Harclork arrive à marches forcées sur Cawnpore, se résout à une retraite inévitable, et donne l'ordre de massacrer tous les prisonniers. Cinq bourreaux sont dépêchés pour cette épouvantable besogne. La boucherie humaine terminée, les cadavres furent empilés dans un puits.

Blessée dans sa puissance, outragée dans son honneur, l'Angleterre poussa un cri d'horreur. Ses généraux ne s'épargnèrent pas de sanglantes représailles, sans réussir toutefois à s'emparer du plus criminel de leurs ennemis. Mais le temps paraît avoir cédé à leurs désirs ; Nana-Sahib est entre les mains de l'autorité britannique, et il n'échappera pas à la responsabilité de ses actes.

Nouvelles militaires.

Les conseils de révision spécialement affectés à l'armée territoriale commenceront à fonctionner à partir du 9 novembre prochain.

A Paris, il n'y aura qu'un seul conseil, assisté de vingt-deux commissions d'arrondissement.

Lyon possédera également trois de ces commissions.

Partout ailleurs, il n'y aura qu'un seul et même conseil de révision, par chaque arrondissement.

Les classes à examiner sont les classes de 1855 à 1866.

Encore le volontariat d'un an : Nos jeunes soldats ont l'honneur d'attirer l'attention de nos voisins d'outre-Rhin, car il va paraître la semaine prochaine, à Leipzig, une brochure sur eux, dont l'auteur est un officier d'état-major allemand. D'après ce qu'on nous dit de cet ouvrage, les volontaires y seraient fort bien traités, et

les résultats obtenus par l'institution seraient fort supérieurs à ceux qui ont été observés autrefois en Allemagne lors de la réorganisation militaire de ce pays.

L'auteur fait en passant cette remarque, toute à notre honneur, que parmi ces jeunes soldats temporaires, il se trouve beaucoup moins de non-valeurs et de « hanteurs d'hôpital » que parmi les conscrits des autres nations.

Le protocole de la Conférence de Bruxelles contient les résolutions suivantes :

« Les projectiles empoisonnés sont interdits, ainsi que le meurtre de tout homme désarmé, l'usage des balles explosibles et la déclaration d'aucun quartier ne sera fait.

« Les ruses de guerre sont admises. »
« On ne peut assiéger que les places fortifiées et on ne doit pas bombarder les villes ouvertes.

« Pendant tout le bombardement, les édifices consacrés à la religion et à la charité seront respectés, pourvu qu'ils portent un drapeau ou tout autre signe visible.

« Le pillage est prohibé. »
« On ne pourra considérer comme espions ceux qui, assumant un autre caractère, chercheraient à prendre des informations dans l'intention de les communiquer à l'ennemi.

« On pourra faire prisonniers les correspondants et reporters de journaux, mais ils ne seront pas traités comme espions s'ils peuvent produire une pièce prouvant leur qualité et émanant d'une autorité reconnue. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

On annonce, pour le 29 novembre, les élections municipales tant à Paris que dans le reste de la France.

NOMINATIONS DANS LA MAGISTRATURE.

Conseiller à la cour d'appel d'Angers, M. Charil de Ruillé, procureur de la République à Laval.

Procureur de la République à Laval, M. Faligan, procureur de la République à Saumur.

Procureur de la République à Saumur, M. de la Vèze, procureur de la République à Segré.

Procureur de la République à Segré, M. Martin, substitut au Mans.

Substitut au Mans, M. Pavie, substitut à La Flèche.

Substitut à La Flèche, M. Huguet de Chataux, substitut à Segré.

Substitut à Segré, M. Derouet, avocat.

Président du tribunal de La Flèche, M. le Fizelier, juge au siège de Laval.

Juge au tribunal de Laval, M. Lehoux, juge d'instruction au siège de Segré.

Juge au tribunal de Segré, M. Benjamin Netre, avocat.

Les anciens officiers de la garde mobile — aspirants à des grades dans l'armée territoriale — ont commencé la semaine dernière leurs études pratiques.

Chaque matin, vers sept heures, on peut voir sur le Champ-de-Mars, à Angers, un certain nombre de ces officiers commandant et faisant manœuvrer un détachement du 32^e de ligne.

La semaine dernière, M. le préfet a reçu à dîner les membres du Conseil général. Le lendemain, MM. les conseillers généraux ont été traités par le président, M. le comte de Durfort de Civrac. On nous dit que les conseillers de gauche, sauf deux, ont refusé l'invitation. Si, cependant, ils n'avaient pas été invités, quelle n'aurait pas été la colère feinte du *Patriote radical*? Nous ne trouvons pas, pour nous, qu'il y ait de quoi se fâcher. Ces messieurs veulent boudier, qu'ils bouderont! Mais là, franchement, si tout le monde faisait de même, comme le commerce aurait à se réjouir de ce puritanisme renfrogné!

(Union de l'Ouest.)

CALDERON DE LA BARCA.

Un nom qui frappe tous les regards à l'entrée du cimetière de Saumur, derrière le tombeau nouvellement édifié de M. le curé Fourmy, est celui de M. Antoine Calderon de la Barca. Bien que trente-trois ans se

soient écoulés depuis sa mort (17 mai 1844), un grand nombre d'habitants se rappellent encore aujourd'hui l'habile ingénieur, architecte-voier de notre ville et capitaine d'artillerie de la garde nationale, qui fut si universellement regretté à Saumur, où il avait été jeté par le sort, et où, pendant vingt-cinq ans, il avait glorieusement conquis son droit de cité.

Mais ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est que l'homme éminent qui s'était créé au milieu de nous une nationalité de son choix était l'un des derniers descendants du plus grand, du plus glorieux des poètes espagnols, de l'immortel Calderon de la Barca, dont les restes viennent de recevoir, à Madrid, un solennel hommage, à l'occasion de leur translation de l'église San-Francisco au cimetière Saint-Nicolas.

A ce propos, rappelons que le poète Calderon eut un génie aussi fécond qu'éclatant. Il composa plus de 120 comédies, une centaine de pièces allégoriques nommées *autos*, jouées pour la célébration des grandes fêtes religieuses, et dont chacun des acteurs était élu par une ville espagnole, 200 prologues ou *loas*, 400 intermèdes, plusieurs poèmes, et un grand nombre de pièces de vers, sonnets, etc.

Les œuvres de ce poète illustre ont été une véritable mine d'idées pour un certain nombre d'auteurs français et étrangers.

Goëthe imita *Prométhée et Pandore*.

D'Ouville imita la *Dama Duende*, sous le titre de *l'Esprit follet*, et Hauteroche en fit la *Dame invisible*. Scarron s'inspira de *Le pire n'est pas toujours certain*. Thomas Corneille imita le *Gélier de soi-même*. Lesage imita *De mal en pis*, dans son *Don César des Ursins*.

Beaumarchais se servit certainement du *Secret à haute voix* pour le cinquième acte du *Mariage de Figaro*. — *La vie est un songe*, le grand drame philosophique de Calderon, a été imité par Louis de Boissy. *L'Alcade de Zalamea*, imité par Linguet, fut imité par Collet-d'Herbois, dans le *Paysan magistrat*.

De nos jours, Desaugiers et Dumaniant imitèrent bourgeoisement le *Secret à haute voix*, qu'avait déjà utilisé Beaumarchais, et en firent *l'Adroite ingénue*.

Duvert et Lausanne firent *Renaudin de Caen* avec la *Maison à deux portes*.

Aimer après la mort fut imité, en français, par un Espagnol, M. de la Rosa, et donné sous le titre de *Aben Humeya*.

La pièce intitulée : *Ne badinez pas avec l'amour*, un titre heureux dont Alfred de Musset fit son profit, fut rongée jusqu'à l'os par M. Eugène Scribe.

Cependant, l'un des meilleurs ouvrages de Calderon, *Une Vengeance secrète*, que l'on joue à Madrid dans les grandes solennités, n'a pas été imité, croyons-nous, par les auteurs français.

Quoiqu'il en soit, la vue du tombeau d'Antoine Calderon, de celui qui, étranger d'origine, mais Français par le cœur, avait choisi Saumur pour patrie d'adoption, fera penser involontairement à l'un des plus illustres et des plus féconds génies qui aient honoré l'Espagne.

Un cultivateur du village de Fleix, commune de Vaux, arrondissement de Châtellerauld, surpris par l'orage pendant qu'il labourait son champ lundi dernier, eut l'imprudence de se mettre à l'abri sous un arbre. Il y était depuis peu d'instants quand la foudre tomba sur l'arbre, foudroya en même temps celui qui croyait y être en sûreté.

Ce malheureux était âgé de 58 ans. Ses vêtements, qui avaient été déchirés et brûlés en partie par le fluide électrique, ont été trouvés à quelques mètres de son corps, où ils avaient été transportés par cet élément si bizarre et si terrible.

MATRICE DES PATENTES.

ANNÉE 1875.

Le Maire de la ville de Saumur donne avis à ses concitoyens que la matrice des Patentes, pour l'année 1875, est déposée à la Mairie (bureau des contributions), pour y rester pendant dix jours à la disposition des patentables.

Les observations devront être faites par écrit et signées des réclamants.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 26 octobre 1874.
Le Conseiller municipal délégué faisant fonctions de Maire,

BURY.

THEATRE DE SAUMUR.

Ce soir, le grand opéra fait son apparition sur notre scène, d'où il semblait exclu de-

puis fort longtemps. Les artistes d'Angers vont nous offrir l'une des œuvres les plus brillantes de Donizetti, *Lucie de Lammermoor*. MM. Chevalier, Descamps, Charles Budant et M^{lle} Bureau rempliront les principaux rôles.

La représentation commencera par la *Corde sensible*, jouée par MM. Gaugiran, Hems, M^{lle} Savenay et Anglades.

Faits divers.

LE VERRE AUSSI DUR QUE L'ACIER.

Un savant chimiste du département de l'Ain, M. Alfred de La Bastie, vient de faire une découverte qui doit amener une révolution dans l'industrie.

Il s'agit de tremper le verre.

Le *Télegraphe* de Lyon nous fournit à ce sujet quelques détails fort intéressants : Le verre trempé par le procédé La Bastie, est, dit-on, quarante à cinquante fois plus dur et plus solide que le verre ordinaire, à l'état de froid. De plus, il résiste à l'action de la chaleur, et, mis au feu, il résiste comme un métal.

Il en avait circulé déjà, mais discrètement, quelques rares échantillons qu'on se passait de main en main. Ainsi, on avait vu jeter du premier étage, sur le pavé de la rue, des verres de vitres qui ne s'étaient point brisés; on avait vu des verres de montre foulés impunément sous les pieds; mais il manquait encore à la nouvelle découverte la garantie d'expériences publiques devant des hommes compétents.

Ces expériences viennent d'avoir lieu à Pont-d'Ain, devant un inspecteur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, qui a voulu se rendre compte de l'utilité qu'elle pourrait retirer du procédé de La Bastie.

Sur une feuille de trois millimètres en verre trempé par le nouveau procédé, on a fait tomber un poids de 400 grammes en l'élevant successivement jusqu'à la hauteur du plafond de la salle, sans que le verre fût endommagé.

L'expérience s'est poursuivie en dehors de la gare. Le cadre a été posé sur le trottoir extérieur, et l'expérimentateur est monté sur une échelle appuyée contre le mur pour laisser tomber le poids : à une chute de 5 mètres 50, le verre résistait encore; à 5 mètres 75, il a été brisé.

On a pu constater alors que le verre trempé ne se brise pas par éclats plus ou moins allongés, comme le verre ordinaire. Il se divise en une infinité de petits cristaux, résultant de sa nouvelle disposition moléculaire.

Jeté sur le sol, le verre trempé rebondit en produisant un son spécial, assez semblable à celui qui résulterait de la chute d'une feuille de métal. L'étude de la résistance à l'action de la chaleur a provoqué une autre série d'expériences.

Une lame de verre trempé a été posée à plat au-dessus de la flamme d'une lampe. Il a résisté infiniment. On l'a retiré, et, l'ayant plongé dans un seau d'eau, on l'a de nouveau présenté tout ruisselant à la flamme. D'aucune façon ce verre n'a été cassé par le feu.

L'inventeur s'est empressé de prendre des brevets en France et à l'étranger. Voulant exploiter sa découverte en France, il fait construire à Pont-d'Ain une usine pour laquelle il a requis tous les ouvriers maçons à Bourg.

L'Angleterre vient de célébrer le quarante-neuvième anniversaire de la création de son premier chemin de fer.

C'est le 27 septembre 1825 que Georges Stephenson conduisit lui-même, pour la première fois, de Stockton à Darlington, une locomotive de son invention, qu'il nomma *Locomotion*.

La distance de 20 milles (32 kilomètres) fut franchie en cinq heures, ce qui sembla à l'époque prodigieusement court.

Les Anglais, qui sont des gens pratiques, constatent que cette machine rapporta à ses propriétaires le premier dividende de chemin de fer. Il était de 2 1/2 pour 100.

Cette machine pesait huit tonnes et n'était munie que d'un seul tube (les locomotives modernes possèdent jusqu'à cent tubes). *Locomotion* marcha vaillamment pendant trente années. Après ce laps de temps elle fut reléguée à Croock, où elle servit de machine à

pomper jusqu'en 1857. Elle fut alors réparée, remise dans son état primitif et placée sur un piédestal, à la station de Darlington, où l'on peut la voir actuellement.

Le successeur de Stephenson fut Timothée Hackworth. Sa locomotive, *Royal George*, était montée sur six roues de quatre pieds dix pouces de diamètre. Elle avait un double tube à échappement, avec un générateur plus perfectionné que celui de *Locomotion*. Elle faisait neuf milles (quatorze kilomètres) à l'heure, ce qui dénotait déjà une supériorité réelle.

Voici, d'après le *Recueil militaire*, organe spécial, publié à Saint-Petersbourg, l'état des forces navales dont dispose en ce moment la Russie :

La flotte se compose de 29 navires cuirassés et 196 navires en bois, avec 524 canons. Le personnel de la flotte comprend 1,305 officiers (dont 81 amiraux), 513 officiers pilotes, 210 officiers d'artillerie, 145 officiers constructeurs de navires, 545 officiers mécaniciens, 56 officiers architectes des ports, 297 officiers de l'amirauté, 260 médecins, 480 fonctionnaires civils et 25,500 marins non gradés.

La flotte de la Baltique est formée de 27 navires cuirassés et de 110 vapeurs, dont 70 bâtiments de transport. Le nombre des canons des navires non blindés (dont 4 sont en construction) arrive au même chiffre.

La flotte de la mer Noire se compose de 2 navires cuirassés et de 29 vapeurs. Les premiers portent 4 canons et les seconds 45. Dans le nombre de ces derniers il y a 4 navires qui n'ont point d'artillerie à leur bord.

La flotille de la Caspienne comprend 20 vapeurs (dont 1 en construction); 9 de ces navires ne portent point d'artillerie, les autres sont armés de 45 canons.

La flotille de Sibérie est de 28 vapeurs, dont 21 ne portent point de canons, et les autres ont une artillerie qui compte en tout 36 pièces.

La flotille de l'Aral se compose de 6 petits vapeurs, dont 5 sont armés de 13 canons.

La flotille de la mer Blanche est formée de 3 navires avec 4 canons.

Les écoles de la flotte sont les suivantes : Ecoles de marine de Saint-Petersbourg (265 élèves); école technique de marine de Cronstadt (220 élèves); 1^{er} équipage d'application (400 mousses); école de scribes et de subrécargues (150 élèves); classes de porte-enseigne à Nicolaïew (60 élèves); école d'ouvriers du port (même ville); école Nicolas (gouvernement de Kherson) pour les filles de marins non gradés (140 élèves); écoles de jeunes filles de Vladivostok (12 élèves).

Le budget de toutes ces écoles monte, pour l'exercice courant, à 442,944 roubles.

Pour les articles non signés : P. GODET.

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

Le marché se relève sensiblement : le 5 0/0 français a gagné près de un franc. Les Obligations de chemin de fer nouvellement émises avaient été très-agitées, et quelques-unes ont subi d'assez vives dépréciations : la reprise a du reste été très-prompente. Au milieu de cette petite tourmente on a remarqué la fermeté des Obligations des *Chemins de fer Nantais*, à peine atteintes, et qui restent demandées à 235. Les capitalistes apprécient d'autant plus cette excellente valeur qu'ils voient les titres similaires des *Charentes* cotées 265, et de la *Vendée* à 252 fr. 50.

Publications de mariage.

Pierre Leblanc, cultivateur, de Saumur, et Rose Boudairon, cultivatrice, de Dampierre.

Lucien-Charles Durand, marchand de salaisons (veuf), et Marie Chatet, couturière, tous deux de Saumur.

Alfred Pitois, chapelier, et Clémentine-Victorine Valais, chapelière, tous deux de Saumur.

Antoine Vincent, cordonnier, et Aimée-Julie Briault, couturière (veuve), tous deux de Saumur.

Gabriel Guyomard, tonnelier, et Marie Turounet, cuisinière, tous deux de Saumur.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 26 octobre 1874.

LUCIE DE LAMMERMOOR

Grand opéra en 4 actes, paroles de MM. Royer et Gustave Vaez, musique de Donizetti.

On commencera par :

La Corde sensible, vaudeville en un acte, de MM. Clairville et L. Thiboust.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/2.

LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT, huit beaux et forts volumes gr. in-18, dont la valeur en librairie est de 60 francs, sont donnés en prime par *l'Univers illustré*.

Prix de l'abonnement d'un an, avec les *Mémoires de M. Guizot*: Paris, 33 fr.; départements, 36 fr.; expédition franco. Bureaux, rue Auber, 3, Paris.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 140 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873. Le 89^e fascicule, REN à REQ, est en vente.

Un livre qui sera bientôt dans toutes les mains, c'est *L'Art de connaître et de réparer soi-même les Montres et les Pendules*. Tout ce qu'il faut savoir pour acheter, conduire, régler et réparer les pièces d'horlogerie, est enseigné avec une clarté parfaite: un enfant peut comprendre et exécuter.

Pour recevoir cet ouvrage franco, adresser 4 fr. en timbres-poste au Directeur de la fabrique *l'Alliance horlogère*, à Pontarlier (Doubs).

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castellaart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Compere, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ, Musicien au 63^e de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. Elle est en vente 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de *Revalescière* en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière* chocolatée, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. GONDRAND, épicière, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 30 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.
10 — 40 — — — — —
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 OCTOBRE 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin 72..	82	40	» 10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	690	» 2 50	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	427	50	» 50
4 1/2 % jouiss. mars..	89	75	» 25	Crédit Mobilier..	337	50	» 2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	657	50	10
5 % jouissance 22 septembre..	77	75	»	Crédit foncier d'Autriche..	550	»	» 5	Société autrichienne, j. janv.	681	25	»
5 % Emprunt 1871..	100	19	» 15	Est, jouissance nov.	531	25	» 2 50	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872..	100	19	» 15	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	916	25	» 2 50	Orléans..	396	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	321	»	»	Midi, jouissance juillet.	645	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée..	396	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	435	»	»	Nord, jouissance juillet..	1081	25	» 1 25	Est..	392	75	»
— 1865, 4 %..	473	75	» 50	Orléans, jouissance octobre.	858	75	» 5	Nord..	309	50	»
— 1869, 3 % t. payé..	302	50	» 1 25	Ouest, jouissance juillet, 65..	555	»	» 1 25	Ouest..	292	50	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé..	276	50	» 50	Compagnie parisienne du Gaz.	770	»	»	Midi..	293	50	»
Banque de France, j. juillet..	2990	»	»	Société Immobilière, j. janv.	35	»	»	Deux-Charentes..	360	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	560	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	240	»	» 5	Vendée..	245	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	480	»	»					Canal de Suez..	476	25	»
Crédit foncier colonial, 250 fr.	265	»	»								
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	850	»	» 2 50								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers) omnibus.
9 — 01 — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — soir, omnibus.
4 — 12 — — — — express omnibus.
7 — 27 — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — express omnibus.
13 — 38 — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. 13.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DOLIVET.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 25 octobre 1874, enregistré, le sieur Pierre Dolivet, boucher à Saint-Cyr-en-Bourg, a été déclaré en état de faillite ouverte à la date de ce jour.

M. Gratien a été nommé juge-commissaire de ladite faillite, et M. Doussain, syndic provisoire.

Le commis-greffier assermenté, L. BONNEAU.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

AVIS

Jeudi 29 octobre 1874, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, à la continuation de la vente mobilière de M^e veuve Peltier, propriétaire, à Saumur, rue de Bordeaux, à la requête de M. Maubert, administrateur des biens de la succession de ladite dame Peltier.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, linge, commodes, guéridons, consoles, glaces, tapis, tables, chaises, fauteuils, vins rouge et blanc, porcelaine, cristaux, un char-à-banc, monté sur ressorts, quantité de différents ouvrages, planches à bouteilles, chantiers, batterie de cuisine et quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saint-Mathurin.

A AFFERMER

Pour le 2 février 1875.

UNE PRAIRIE

Nommée

L'ILE SAINT-JEAN, Située commune de Saint-Rémy-la-Varenne, et, par extension, commune du Thourel, contenant 27 hectares environ.

Cette prairie peut être exploitée avantageusement par un herbager. S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. PNIOUT-CAILLEAU, expert à Grézellé, ou à M^e PINAULT, notaire à Saint-Mathurin. (472)

A LOUER

UNE MAISON

Rue Cendrière, n° 8 et 10.

Comprenant :

Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté;

Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise;

Trois chambres de domestiques et greniers;

Cour, écurie et remise; caves. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (328)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Abrevoir, n° 2.

S'adresser à M. GRANRY-ARMIDE, qui l'occupe. (519)

A VENDRE

UNE JUMENT D'ATTELAGE, bai-marron, sept ans, 1 mètre 59 centimètres, très sage.

Bête de famille, assez forte pour camionner. Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

MÉDICAMENTS D'HIVER

Goudron végétal Le Boef
Le savant professeur de la Faculté de médecine de Paris, le D^r Guiblar, l'exprime ainsi au sujet de cette préparation : « Le goudron Le Boef, dit-il, représente, sans altération et sans perte, tous les principes et conséquemment toutes les qualités du goudron en nature. » (Com^{te} *Thérac*, du *Codex*, 2^e édit, p. 167, Paris, 1873.) Cette préparation est prescrite journellement, par nos célèbres médecins, dans les Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Affections furonculaires, etc.

Migraine
On guérit instantanément cette pénible affection en prenant, dans un peu d'eau sucrée, ou non, un seul paquet de la Poudre de Guiblar, pharmacien; elle est recommandée par les meilleurs médecins, et se vend 2 fr. la boîte de dix doses, dans les bonnes pharmacies. Se défier des contrefaçons.

HERNIES ET MALADIES DE LA VESSIE
Guérison radicale par la NEPTUNIDE ROUILLÉ, extrait de plantes marines. — Renseignements gratuits. Rouillé, pharmacien de 1^{re} classe aux Sables-d'Olonne (Vendée). (517)

POSITION UNIQUE

De 1 à 6,000 francs par an, à se créer dans chaque localité, avec un petit capital (articles spéciaux de première nécessité). Ecrire à initiales N. N., poste restante, à Namur (Belgique).

AVIS

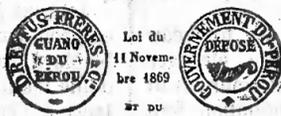
On demande un PIANO d'occasion. S'adresser au bureau du journal.

GOVERNEMENT DU PÉROU

DREYFUS FRÈRES & C^e

DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSSMANN
Seuls Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU



GUANO DISSOUS DU PÉROU



DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAN.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C^e.
Cherbourg, chez M. Eugène LLAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^e.
Hâvre, chez M. E. FICQUET.
Langrenou, chez M. E. VINCENT.
Le Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN & C^e.
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et C^e.
Melun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et NASSAIRE, MM. JAMONT et HUARD.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

UNE DAME VEUVE demande un emploi près d'une personne seule, monsieur ou dame. S'adresser au bureau du journal.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Huile d'olive de Nice
M. Félix Audemar, propriétaire à Nice, offre aux consommateurs ses huiles si estimées en France et à l'étranger. Expédition par 50, 25, 20 et 10 litres, franco-gare de l'acheteur. Sur demande affranchie, envoi de Prix cour et des échantillons. Pour ces derniers, le port seul, par grande vitesse, sera à la charge de destination. Liqueurs des Rics
Les liqueurs si renommées depuis longtemps de la veuve Amphoux, St-Pierre (Marinique), ne se vendent que chez M. Legendre jeune, entrepositaire pour toute l'Europe, rue Plantureux, 24, à Bordeaux. Une caisse de 12 bouteilles assorties, au prix, 12 fr.

MARIAGES EN TOUS PAYS

Deuxième année. — Administration de M. et M^e Boulard, 144, rue de Rivoli, Paris. — Envoi des Renseignements et du Répertoire, le *Trait-Union*, contre 2 francs de timbres. (529)



NEURALGIES (faciales), MIGRAINES

(non gastralgiques), OTALGIES (névralgies de l'oreille), MAUX DE DENTS (soit même qu'elles) seraient calmés.

AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APŒPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit. L'inventeur a choisi le meilleur mode de conservation en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à servir instantanément dans les cas suivants : — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple : Prix, 20 fr.

A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Chedevergne, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

SOCIÉTÉ DES TERRES DE LA SOLFATARRE DE POZZUOLI

47, rue du Faubourg-Montmartre. — PARIS.

ENGRAIS POUR LA VIGNE — PRÉSERVATIF DU PHYLLOXERA

La Terre de la Solfatarre de Pozzuoli (marque A), préparée sous la direction du professeur de Luca, membre de l'Institut de France, est à la fois le préservatif le plus certain contre le phylloxera et l'engrais le plus énergique pour la Vigne. Son emploi augmente la quantité du produit de la Vigne et en assure la qualité, car elle rend au sol les éléments que la culture lui a enlevés et à des prix tels qu'aucun engrais industriel ne peut y parvenir. La potasse, l'ammoniaque, la chaux, l'alumine, le soufre et enfin les sels arsenicaux, sulfuriques et sulfureux qu'elle renferme en font un engrais puissant et insecticide le plus complet pour la Vigne.

Des expériences concluantes, communiquées par M. Victor Borie à la Société centrale d'Agriculture de France, ont démontré la valeur de la Terre de la Solfatarre de Pozzuoli (Forum Vulcani campi Phlegaei des anciens) non seulement comme engrais, mais comme agent destructeur du phylloxera et des autres insectes, par les principes qu'elle contient.

La Terre de la Solfatarre (marque B) remplace très-avantageusement le soufre pour détruire l'oidium, le phylloxera ailé et les autres insectes qui attaquent les tiges et les fruits de la Vigne.

Les demandes d'entrepositaires pour les chefs-lieux de départements et d'arrondissements doivent être accompagnées de références. (530)